

La formation des profs durera 4 ans au lieu de 3

Rudy Demotte annonce au « Soir » que les études d'instituteur et professeur du secondaire inférieur seront allongées dès 2019.

Le ministre-président francophone reste zen malgré les critiques qui pleuvent sur le Pacte d'excellence. Zen, mais ferme. Rudy Demotte demande en effet aux acteurs de l'école un texte amendé, ainsi qu'un phasage de la réforme, pour fin février. Et il profite de l'occasion pour annoncer l'allongement d'un an de la formation des profs : « Pour le mois de mars, le ministre de l'Enseignement supérieur va venir avec un plan sur le passage à quatre ans pour les enseignants du primaire et du secondaire inférieur. » Actuellement,

ces derniers sont formés en trois ans, à l'école normale. Les enseignants du secondaire supérieur sont, eux, formés en cinq ans à l'université. Les experts, tous, proposent d'uniformiser la formation en cinq ans. Le hic : cela coûte cher.

Réagissant aux critiques formulées à l'égard du Pacte d'excellence, Rudy Demotte refuse d'enterrer celui-ci. Il voit dans l'oscillation entre les « oui, mais » et les « non, mais » une preuve d'intérêt.

Après consultation de leurs affiliés, la CSC (Setca de l'école libre) ont décidé mer-

credi de rejeter le projet de Pacte d'excellence. Pour eux, c'est « non, sauf si... », soit un verdict identique à celui exprimé quelques jours avant eux par les autres syndicats de l'enseignement (CGSP, SLFP et Appel). Les affiliés de la CSC ont été 78 % à émettre « non, sauf si » (pour 22 % de « oui, mais »). Traduction : le syndicat chrétien veut poursuivre le débat mais s'opposera à la réforme s'il ne reçoit pas un certain nombre de garanties et de clarifications. ■

70.000

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur livre son rapport d'activités 2016. Son président Philippe Maystadt et son administrateur Julien Nicaise évoquent, pour *Le Soir*, un important défi, d'ordre démographique : « Sur la dernière décennie, la population étudiante est passée de 150.000 environ à 200.000 aujourd'hui. D'ici 10-12 ans, il devrait y avoir entre 260.000 et 270.000 jeunes dans les auditoriums. » P. 4

« Un Pacte amendé pour la fin du mois »

- Les critiques pleuvent sur le Pacte d'excellence, mais Rudy Demotte reste zen.
- Pour le ministre-président, le Pacte vivra : il demande aux acteurs de l'école un texte amendé suite aux critiques et un phasage de la réforme pour fin février. « Retravaillez-le ! »
- Et annonce l'allongement d'un an de la formation des profs.

ENTRETIEN

La CSC et le SEL-Setca ont dit « non » mercredi au Pacte d'excellence. Au bilan, les cinq organisations syndicales ont donc finalement opposé un refus. Catastrophe ? Rudy Demotte, le ministre-président de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles), dont c'est le projet phare, reste zen.

Les avis négatifs se multiplient autour du Pacte d'excellence. On l'enterre ?

Nous sommes dans une oscillation entre le « oui mais », le

« non mais ». Et pour être franc, cela me plaît beaucoup ! C'est la preuve d'un intérêt. La pire des choses, ce serait qu'on remballe le Pacte en disant « Non ! » ou « Oui, je m'en fous », ce qui serait un signe de fatalisme.

Comment expliquer ces réticences ?

Nous ne sommes pas devant le même type d'exercices que les textes et accords habituels. Ici, nous sommes devant un changement systémique. Cela suscite légitimement des interrogations et parfois même des

peurs.

Des peurs ?

Des peurs du corps enseignant qui a déjà beaucoup de difficultés à exercer ce métier compliqué. Des directions, qui se demandent comment leur tâche va être assumée. Il y a aussi les parents. Comment nos enfants vont-ils traverser cette période de changements profonds ? Puis il y a ceux qui se demandent si on n'est pas dans une logique de type « privatisation », en rendant plus autonomes certaines démarches pédagogiques. Ce serait caricatural. Nous sommes devant une

remise sur pied d'égalité de ceux qui disaient que l'école est trop réglementée, au détriment d'une nécessaire souplesse.

Ces critiques, cela ne fait pas désordre ?

Nous ne sommes pas dans un document de 5 pages. Il y a 365 pages et les équilibres se sont faits entre des éléments tellement disparates et compliqués qu'il n'est pas évident d'aller expliquer cela dans les détails dans des assemblées. Et beaucoup de gens s'y sont intéressés, parfois de manière globale, parfois sur un aspect particu-

lier. Donc, la vision des équilibres est plus compliquée. Dernier élément, on ne fait pas ça du jour au lendemain. Nous sommes devant un phasage et quinze ans de programmation. C'est rare. C'est une dynamique qui ressemble au Plan Marshall. C'est un new deal de l'enseignement. Et dans toutes les remarques qui ont été faites, personne ne dit que les choses peuvent se maintenir en l'état. Tout le monde veut le changement. On craint le changement, mais on l'appelle.

Les critiques sont là. Que va-t-il advenir du Pacte ?

Ce matin, nous avons rencontré les présidents du groupe central (les leaders des syndicats, des pouvoirs organisa-

teurs et des parents, NDLR), en leur demandant d'amender le Pacte pour fin février. Car pour le moment, ce sont des prises de position qui ne sont pas encore de la réécriture. Je leur ai dit : « Rendez-nous ce texte tenant compte des critiques. Retravailliez-le. »

Et puis ?

Sur base de ce texte, le gouvernement va prendre sa décision. D'autre part, avec les ministres du gouvernement, nous attendons un phasage précis des mesures, pour la fin février égale-

ment. Et nous aurons une proposition qui nous permettra d'avoir tous les termes de la mise en place concrète de la politique. Nous allons ensuite dire : cette mesure-là, d'accord ; celle-là, il faut la nuancer ; celle-là, c'est plus difficile ; celle-là, c'est impossible financièrement, etc. Le gouvernement va trancher. Le dernier mot est politique.

La concertation s'arrête là ?

Non. Car dans tout le processus de pilotage qui suivra, il y aura une association des acteurs de la rédaction du Pacte. Nous allons créer des comités de concertation permanents.

Les syndicats craignent des pertes d'emploi, vous les rassurez ?

Le Pacte ne générera aucune perte d'emploi. Il va augmenter le volume d'emploi. Je m'explique. Les mesures du Pacte vont commencer dès la petite enfance. Là, il faut des compétences langagières, un contenu de qualité, renforcer les normes d'encadrement. Le tronc commun, on veut le faire commencer dès le maternel. En vitesse de croisière, on devrait atteindre 1.100 emplois supplémentaires dans le maternel. Ce n'est pas quelque chose de négligeable. En primaire, la deuxième langue sera enseignée dès la troisième année. A raison de deux heures par se-

maine. Cela représente encore quelques centaines d'emplois créés. Des emplois aussi dans l'amélioration des options : pour répondre aux métiers en pénurie, des professeurs vont pouvoir rejoindre des charges de cours en troisième secondaire. Je pense aux professeurs de technique. Il va aussi y avoir des besoins en termes d'accompagnement. On peut imaginer qu'un professeur de technique, qui se sent menacé par l'allongement du tronc commun, enseigne, dès la primaire, le respect des métiers techniques. Il y a là des espaces. On peut aussi réduire la charge horaire. Enfin, il y a aussi la démographie. Le nombre d'élèves va augmenter et, avec lui, le besoin en enseignants. Il y a aussi des professeurs qui vont partir à la retraite. J'ajoute qu'on va travailler par cohorte. On commence par le maternel et on arrivera à la troisième secondaire en 2025 environ. On a huit ans devant nous.

On va supprimer le redoublement ?

Non. On va donner davantage d'autonomie aux écoles dans les méthodes éducatives. La politique va donner des grands principes : la qualité de l'enseignement et la lutte contre les inégalités scolaires, par exemple. Les réseaux vont défi-

nir les programmes, et les écoles vont alors prévoir des plans de pilotage pour ré-

pondre aux objectifs. Et là, il y a une capacité d'innovation. On va regarder les écoles qui marchent et celles où il y a un problème et sur cette base, l'école pourra mettre en œuvre des mesures, qui pourront intégrer ou non le redoublement.

On parle d'ajouter des cours techniques, des cours de latin, de l'art, du sport : cela ne va pas faire exploser l'horaire des élèves ?

Si on revisite les options, ce sera dans les structures horaires qui existent. Les horaires seront inchangés.

Vous vous exprimez sur le Pacte d'excellence. La ministre, c'est Marie-Martine Schyns...

Mon message à la ministre : elle doit savoir que le chef du gouvernement ne considère pas que c'est une matière où on la laisse en rade. Je me suis concerté avec elle. Je le fais dans une optique de montrer que le gouvernement agit avec cohésion. On s'est vus à deux, la ministre et moi, puis en Conseil des ministres, et nous sommes convaincus que nous devons porter le dossier avec enthousiasme. Et c'est ce que je fais ici. ■

Propos recueillis par
BERNARD DEMONTY

Rudy Demotte

Né en juin 1963 à Renaix, Rudy Demotte (PS) est le ministre-président de la Communauté française depuis 2008. Longtemps, il a cumulé cette fonction avec la présidence du gouvernement wallon. Ce cumul a duré de 2008 à 2014. A la Communauté française, Demotte se sent un peu chez lui. Il en avait déjà été ministre (de 2000 à 2003) à la Fonction publique, la Culture et les Sports.

➤ CSC et SEL-Setca « Non, sauf si... »

On n'attendait plus qu'eux. Après consultation de leurs affiliés, la CSC et le SEL (Setca de l'école libre) ont décidé mercredi de rejeter le projet de Pacte d'excellence. Pour eux, c'est « non, sauf si... », soit un verdict identique à celui exprimé quelques jours avant eux par les autres syndicats de l'enseignement (CGSP, SLFP et Appel).

L'avis de la CSC. « On dit généralement qu'on ne réforme pas l'école sans l'adhésion des enseignants, entame Eugène Ernst, le secrétaire général de la CSC-enseignement. *Eh bien, voilà : il n'y a pas d'adhésion au Pacte d'excellence...* »

Après analyse du texte, les affiliés de la CSC ont été 78 % à émettre « non, sauf si » (pour 22 % de « oui mais »).

Traduction : le syndicat chrétien veut poursuivre le débat mais s'opposera à la réforme s'il ne reçoit pas un certain nombre de garanties et de clarifications.

La CSC demande au politique qu'il prenne des engagements clairs sur l'emploi. Ici, il y a des craintes de pertes de postes (au qualifiant, qui passera de 4 à 3 ans, dans le spécialisé, qui devrait accueillir moins d'élèves...). Mais les militants CSC estiment aussi que l'encadrement actuel est insuffisant pour honorer les objectifs du Pacte (notamment : la réduction de 50 % du redoublement). En parallèle, ils souhaitent que le gouvernement réduise la taille des classes, étant donné le public de plus en plus hétérogène et vu, aussi, les missions nouvelles qu'imposera le Pacte aux enseignants, comme le RCD (RCD pour remédiation immédiate pour l'élève qui n'a pas compris, exercice de consolidation pour les autres, de dépassement pour les meilleurs). Impossible, pour l'enseignant, de faire ceci avec les tailles actuelles de classes.

La CSC évoque ce tronc commun, qui ira désormais de la maternelle à la fin de la 3^e secondaire (au lieu de la 2^e). Il sera multidisciplinaire avec davantage d'art, de sport, d'initiation aux techniques, du latin pour tous... La CSC estime que le projet manque de clarté (quelle grille horaire ?, quels programmes ?...).

Le syndicat dit oui à des évaluations collectives d'une équipe pédagogique. Il dit non au projet de mener des évaluations individuelles (menées par les directeurs, sanctions à la clé). « Les enseignants sont déjà assez sous pression. N'en rajoutons pas. »

L'avis du SEL-Setca. C'est « non à moins que... » au SEL. Et le suffrage, là, est plus court : 55 % d'affiliés ont choisi la poursuite (conditionnelle) de la négociation alors que 45 % plaident le rejet définitif du Pacte et l'arrêt de toute discussion.

Le ton est vif : le SEL ne reprendra les palabres que si quatre préalables sont honorés. Sur l'emploi, le syndicat veut une garantie (politique) ferme qu'il y aura un plan de requalification et de réaffectation des profs qui perdraient leur emploi (notamment ceux du qualifiant, réduit de 4 à 3 ans). Deux : il exige l'abandon de l'évaluation individuelle des enseignants. Trois : il veut une ligne du temps des réformes. Quatre : il souhaite que le gouvernement prenne la main. Le Pacte a été rédigé par le groupe central (le top des syndicats, des pouvoirs organisateurs et des fédérations de parents). « Mais il faut que le gouvernement se mouille, maintenant, dit Joan Lismont, le président du SEL. Si nous reprenons les discussions au Groupe central, on va tourner en rond... »

D'une façon générale, les militants du SEL en veulent à l'« approche managériale » du Pacte, « qui fait penser qu'en faisant changer les structures et en augmentant les contraintes sur les enseignants, le système éducatif et la réussite des élèves en seraient fortement améliorés. » Le syndicat juge que le Pacte fait deux gagnants (directions et PO) et qu'il ne prévoit aucune mesure qui pourrait bénéficier à l'enseignant. Au contraire : on ne lui promet que des contraintes nouvelles, du travail en plus, des missions en plus... Relevons que le SEL, parmi beaucoup d'autres revendications, réclame, lui aussi, une diminution de la taille des classes.

Et maintenant ? La messe est dite. On a la sentence des principaux acteurs impliqués par le Pacte (on attend juste l'avis de la Fapeo, les parents de l'officiel). Le Groupe central, qui réunit les auteurs du texte, se voit le 16 février. C'est ce jour, là, sans doute que s'écrira le scénario de la suite. Vague, parfois inquiétant, le Pacte doit être réécrit, précisé. A qui de faire ? Au Groupe central de jouer ? Ou au politique ? A ce stade, les points de vue sur ceci varient encore. ■

PIERRE BOUILLON

PUBLIFIN

« Elio ne doit pas se décourager »

Le ministre-président (PS) de la Fédération Wallonie-Bruxelles apporte son soutien à son président, Elio Di Rupo, dans l'affaire Publifin. « Il faut bien du courage à Elio Di Rupo pour continuer à agir comme il le fait. Je me demande objectivement où il trouve cette force. Je l'invite à ne pas se décourager. Nous sommes tous des êtres humains, avec nos fragilités, nul ne peut dire être parfait. Mais sachant que ces faiblesses existent dans toutes les formations politiques, il faut garder le cap et si, au bout du compte, on met de bons processus en place, on pourra rediscuter de ce qui fait la politique. Parce que pour le moment, on ne parle plus que de cela. Moi je suis comme tout le monde : désarmé. Autant que quand un président du Sénat défend les droits pour 700.000 euros d'un homme à la réputation sulfureuse. Ou l'affaire Fillon. Le danger n'est pas pour les formations politiques mais pour le régime démocratique. »

B.DY

formation « Elle va passer à quatre ans pour les profs du primaire et secondaire inférieur »

Actuellement, les instituteurs (maternels, primaires) et les régents (secondaire inférieur) sont formés en trois ans, à l'école normale. Les enseignants du secondaire supérieur sont formés en cinq ans à l'université. Trois ans, c'est trop court. Les experts, tous, proposent de généraliser la formation en cinq ans. Un nœud : cela coûte cher. Les enseignants formés en cinq ans devraient être salariés comme des détenteurs d'un master. Lors de la rédaction de l'accord de majorité, en 2014, le PS réclamait le passage à cinq ans. Le CDH s'y est opposé. On a opté pour les quatre ans. Et... on n'a plus jamais parlé de rien.

Quid, de cette formation initiale ? Beaucoup d'acteurs du Pacte disent qu'on ne réformera pas l'école sans réformer l'école normale. Et on ne voit rien venir...

Je peux vous l'annoncer : pour le mois de mars, quasiment demain, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude

Marcourt (PS), va venir avec un plan sur le passage à quatre ans pour les enseignants du primaire et du secondaire inférieur.

A partir de quand la formation va-t-elle passer à quatre ans ?

A partir de 2019. Jean-Claude Marcourt va revenir au gouvernement lors de l'ajustement budgétaire. Nous allons essayer de voir quelles seront les trajectoires compte tenu de ce projet.

Ce ne sera donc pas cinq ans ?

On le fait à quatre ans avec les crédits budgétaires proposés. Dans les trois semaines, Jean-Claude Marcourt va mettre les textes sur la table. Cela veut dire qu'on aura en même temps le troisième avis remodelisé avec le planning et la formation initiale. On va pouvoir travailler sur les deux tableaux en même temps. C'est une remarque qui était formulée : le Pacte d'excellence doit aussi concerner la formation de ceux qui seront appelés à enseigner.



« Dans toutes les remarques qui sont faites, tout le monde veut le changement. On le craint, mais on l'appelle »

Ce sera le cas.

Le PS réclamait plutôt cinq ans...

J'ai une position confortable, je suis le notaire qui exécute l'accord de gouvernement. Il prévoyait quatre ans. Je ne peux pas me prononcer pour ceux qui vont me suivre, mais ce qui est important, c'est implémenter les mesures du Pacte d'excellence en intégrant la formation.

Ces enseignants formés en quatre ans, on augmentera leur salaire ?

Je ne peux pas préjuger des conditions. Ce sont des matières délicates qui concernent les négociations sectorielles et je ne veux pas dévoiler la couronne. De toute façon, par rapport aux mesures que l'on prend, tout ce qui améliore les conditions doit faire l'objet d'un accord avec les représentants des travailleurs. ■

**Propos recueillis par
B.DY**